

P.P 2067 CHAUMONT

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 16 décembre 2007 à 11h15

dimanche 17 février 2008 à 11h15

Culte des Rameaux dimanche 16 mars 2008 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 8 janvier 2008 à 14h30

mardi 5 février 2008 à 14h30

mardi 4 mars 2008 à 14h30

Culte de la nuit de Noël le 24 décembre 2007 à 23h00 à Serrières,
aux Charmettes et à la Collégiale

Noël, culte à la Coudre le 25 décembre 2007 à 10h00

Culte du jour de l'An à 10h00 au Temple-du-Bas

Dimanche 20 janvier 2008 à 10h00, célébration de la semaine de
l'unité à l'église Notre-Dame (église Rouge) à Neuchâtel

Dimanche de Pâques 23 mars 2008 à 10h00, culte à la Coudre

MESSES À LA COUDRE

CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin en rite ancien pour tous les
catholiques du canton

Lundi 24 décembre, messe paroissiale à minuit

Samedi 22 mars 2008 pas de messe

Dimanche 23 mars 2008 messe paroissiale à 10h00



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

Production du chœur de Chaumont

À L'OCCASION DU CULTE DE NOËL
DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2007 À 11H15
À LA CHAPELLE DE CHAUMONT



Joyeux Noël à tous pour une bonne année 2008

Délai de rédaction prochain Chaumonnier : 23 février 2008

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

4^{me} trimestre 2007

n°115

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38

info@chaumont-neuchatel.com

fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

Assemblée générale 2007 de la SIP

Le 25 octobre 2007 s'est tenue à la chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP.

La bienvenue a été souhaitée à la vingtaine de personnes ayant répondu à l'invitation de la SIP, puis le rapport du comité a passé en revue les faits qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée.

Diverses manifestations ont été organisées, qui ont rencontré un succès réjouissant. Il y eut en décembre la fête de Noël des enfants de l'école, puis celle du chœur mixte, qui s'est produit un dimanche dans le cadre du culte de Noël à la chapelle. En janvier, le chœur a animé par ses chants un beau moment à la Chomette. En fin d'année scolaire, les enfants donnèrent encore un spectacle pour les parents et autres habitants de Chaumont.

En juin, le déménagement du P'tit Plus à la Chomette fut l'occasion d'une journée d'inauguration fort sympathique dans le parc autour de la maison.

Le 30 juin eut lieu la fête de Chaumont, pour la quatrième fois sur le terrain de football et sous la tente « Jean-Pierre », avec la participation des sociétés locales.

Le 1^{er} août fut fêté dans et autour de la tente dressée pour l'occasion et qui avait abrité la soirée « Découverte vins et fromages » du soir précédent, deux manifestations très réussies qui ont amené bien du monde.

Ces possibilités de rencontre entre Chaumonniers de naissance ou d'adoption, entre plus jeunes et moins jeunes, sont toutes des événements importants pour une vie agréable à Chaumont.

Animé par la volonté de maintenir cette qualité de vie dans un bel environnement, le comité de la SIP s'est occupé de divers dossiers, qui sont pour la plupart encore en cours. Il s'agit des coupes d'arbres souhaitées à différents endroits (en particulier vers le Petit Hôtel) afin d'améliorer la vue sur le Plateau et les Alpes, pour la joie des Chaumonniers eux-mêmes et des nombreux touristes de passage ; il s'agit aussi de l'entretien du terrain de football, de l'assainissement du terrain utilisé par les ex-containers du Grand Hôtel, de l'horaire et des tarifs du funiculaire, car on aimerait qu'ils tiennent mieux compte des intérêts des habitants desservis par la station supérieure.

Par ailleurs, une amélioration de l'entretien par la Ville des bordures de routes et de la signalisation autorisant ou interdisant le parage le long de certaines routes est demandée par l'assemblée.

Chacun a remarqué que le funiculaire est en transformation. Suite aux demandes de la SIP, l'ancien panorama de Chaumont sera mis en valeur dans la salle d'attente de la station supérieure et la grande roue dentée qui date de 1910 sera conservée et exposée dans un lieu à définir, à proximité des stations, grâce à l'intervention de L'APF (Association Pro Funi).

Nous n'avons pas de nouvelles informations concernant les éoliennes.

Au cours de l'année, deux nouvelles personnes ont rejoint le comité, Nathalie Gatschet et Martin Kucera. Nous les remercions et leur souhaitons du plaisir à collaborer avec les quatre autres membres. Notons qu'il y a encore assez de place et de travail pour quelques membres de plus !...cela pour assurer l'organisation de manifestations, les relations avec nos autorités, les contacts avec différents partenaires, l'écoute des besoins et demandes des Chaumonniers et amis de Chaumont, le but étant de bien vivre et de cohabiter le plus agréablement possible sur notre montagne.

La soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une verrée préparée par le comité.

Pour le comité,
Michel Du Bois

Ainsi que souhaité, nous vous indiquons l'adresse du guichet cartographique du canton de Neuchâtel, qui permet d'accéder à de nombreuses informations géographiques, cadastrales et autres : www.sitn.ch

Bureau : Trois-Portes 35, Nîel

Atelier : Côte 14, Nîel

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tél et fax : 032/730 55 25

e-mail : rfgoetz@net2000.ch

LA TOURNÉE DU FACTEUR

Voilà déjà plus de trois ans que la poste de Chaumont a fermé ses portes. En effet, c'est le 30 juin 2004 que Roland et Suzanne Altermath ont mis la clef sous le paillason pour prendre une retraite bien méritée. Une page se tournait sur notre montagne, un changement d'habitude qui ne fut pas toujours facile à accepter, surtout de nos jours où l'on parle beaucoup de suppressions, d'économies, de fusions etc.

Mais la fermeture de notre bureau de poste ne voulait évidemment pas dire "youppie, plus de factures dans nos boîtes aux lettres" ou "sniff, mon ou ma bien aimé ne m'écrira plus."

Bien au contraire: les Chaumonniers avaient été informés et préparés à cette fermeture. Il faut dire que nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, environ 800 localités en Suisse sont également desservies par le biais du service postal à domicile. L'origine de ce nouveau service date de 1998. Le service postal à domicile permet de bénéficier des prestations postales de base lors du passage du facteur. Sur demande préalable, il est possible d'acheter des timbres, des cartes téléphoniques ou de retirer de l'argent liquide. Pas besoin de guetter le facteur derrière la fenêtre, le petit panneau distribué par la Poste posé sur la boîte suffit pour que ce dernier vienne frapper à votre porte et vous servir. Par contre, les boîtes postales utilisées entre autres par les « lève tôt », associations, entreprises etc. ont disparu et il a fallu s'adapter ou alors en prendre une à la gare de Neuchâtel. Pareil pour les paquets en cas d'absence: une fois que le facteur a passé, il faut attendre le lendemain ou descendre de la montagne.

C'est donc le 1^{er} juillet 2004 que Jean-François Jubin, qui travaille déjà depuis 30 ans à la Poste, a repris les tournées, non sans avoir au préalable travaillé quelques temps avec Roland Altermath, qui lui a transmis ses connaissances. Il faut dire que le parcours a été minutieusement étudié, afin de perdre un minimum de temps. Mais un express peut interrompre le fil de ce parcours, car prioritaire. Et il faut "revenir sur ses pas" après livraison.

Intéressé et voulant savoir un peu plus précisément comment Jean-François Jubin s'organise pour faire sa tournée, j'ai été autorisé à participer à l'une de ses tournées.

C'est ainsi que je me suis présenté un samedi matin dès 6h30 à la poste de la Gare où j'ai été chaleureusement accueilli par notre facteur, ainsi que par toutes les personnes que j'ai pu rencontrer et qui étaient déjà en plein travail. À l'étage, c'est une vue sur des

casiers à l'infini, correspondant chacun à plusieurs ménages de la région qui sera desservie: 120 personnes y travaillent du lundi au vendredi et 50 le samedi, dont 32 facteurs.



Les casiers de Chaumont correspondent à 182 boîtes aux lettres desservies, ceci sur le territoire de plusieurs communes, soit: la ville de Neuchâtel, les communes d'Enges, Fenin-Vilars-Saules, Savagnier et Villiers. Il y a également deux boîtes jaunes à Chaumont qui sont vidées quotidiennement. Elles sont situées à la station supérieure



du Funi et à la Charrière. Une troisième était située aux Vieux Bois, mais elle vient d'être retirée par la Poste et n'est donc plus en service. Notre postier m'explique que le courrier arrive en sacs du centre de tri de Bienne. Un premier tri se fait dès 4 h du matin pour être retrié par la suite par ménages et ceci dès 5h30 par lui-même. Mais au préalable, il faut rentrer toutes les données du travail sur un scanner. Ainsi, le temps des tournées et le travail préparatoire au bureau est saisi. Par travail préparatoire, on entend d'abord trier le courrier A, les journaux, puis, classer par ménage avec le courrier B les imprimés avec et

sans adresse qui ont été triés le jour précédent. Réceptionner les colis et autres envois signatures. Dès 13h30: traitement des envois qui n'ont pu être remis à leur destinataire, transmission des prises en charge (colis, recommandés, paiements), triage du courrier B et des imprimés pour le lendemain et traitement du courrier mal adressé. Toutes ces données peuvent être suivies, puisqu'elles sont captées par un satellite. Cet appareil est un outil indispensable pour le facteur.

La plus grande particularité sur Chaumont, c'est que le courrier est trié par nom, alors que partout ailleurs il l'est par rue et numéro. C'est la raison pour laquelle tous les facteurs n'ont pas le feu sacré pour cette tournée chez nous.



Il faut dire que l'on n'apprend pas autant de noms et de lieux d'un coup de baguette magique! Mais notre facteur peut compter sur de précieux soutiens en cas d'absence, comme par exemple Elie Marcel qui remplace régulièrement notre porteur attitré. Mais cette aide se fait

dans les deux sens, comme le samedi par exemple, où seulement les express du matin, les journaux, et le courrier A sont distribués. Le samedi, avant de venir chez nous, notre facteur fait un quartier du haut de la ville desservi par Elie Marcel, ainsi, son travail du samedi se fait une fois sur deux. En hiver, par contre, Jean-François Jubin et Elie Marcel travaillent tous les samedis car, à cause de la neige, les tournées sont plus pénibles. Pour cette raison, son véhicule est un Renault Kangoo 4 x 4 équipé de pneus clous pour l'hiver. Le touriste de passage ne se doute pas que beaucoup de maisons ne sont pas visibles et pas situées près de la route goudronnée. Bien au contraire, elles sont dispersées dans la nature et les chemins d'accès ressemblent souvent plus à un circuit de rallye de montagne qu'à une route de promenade de bord de mer



Mais rien n'arrête notre facteur. Il a toujours honoré sa tournée, même s'il doit parfois chaîner jusqu'à cinquante fois par hiver pour arriver à certaines destinations.

Ces péripéties sont vite oubliées. Avec l'accueil chaleureux que les Chaumonniers ont réservé à Jean-François Jubin, il ne voudrait pour rien au monde s'en priver. Et ceci commence déjà sur la route de Chaumont. Un petit conseil pour ceux ou celles qui n'en ont pas encore pris l'habitude: si vous croisez un Kangoo 4 x 4 jaune dès

7h30 et ceci jusqu'à midi, le temps de la tournée, n'oubliez pas le petit signe d'amitié qui fait toujours plaisir et qui contribue à garder un esprit uni et familial sur notre belle montagne.

Daniel Wicki

DEMANDE A LOUER

Muriel et sa fille Kim Egelkraut-Ulrich
Cherchent à Chaumont appartement 2 ou 3 pièces
Maximum 1200.- frs. De suite ou à convenir.
Téléphone: 076.391.92.23

TUI Agence de voyages

**Vos vacances,
on y travaille!**

Réervations et conseils auprès de :

TUI Agence de Voyages
5, rue de la Treille
2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 80 60
www.TUIneuchatel.ch

World of TUI

Opposition aux éoliennes, attention, comprenons-nous bien !

Crêtes et Chaumont, groupe d'opposition aux éoliennes de Chaumont constate qu'il est mal compris. Il y a lieu de préciser rapidement les choses. Les membres de ce groupe ne sont pas fondamentalement opposés à l'énergie renouvelable, bien au contraire. Comme tout le monde, ils sont sensibles au réchauffement climatique, font les efforts qui sont à leur portée, encouragent toute forme d'énergie renouvelable, le bois, la biomasse, la technologie photovoltaïque et également l'éolien. Attention, d'accord avec l'éolien mais pas n'importe comment, pas n'importe où. Or, c'est ce qui est en train de se passer à Chaumont. Vu à l'échelle nationale, l'apport électrique éolien restera toujours dérisoire. Certes, c'est toujours autant de pris mais le projet communal éparpillé de Chaumont est une erreur. Crêtes et Chaumont ne s'oppose pas à l'éolien mais il faut réfléchir avant d'agir. A-t-on le droit de faire souffrir des gens en leur plantant, sans leur demander leur avis, des éoliennes sous le nez. Voilà une situation guère enviable! Mettons-nous un instant à leur place. A l'étranger, on a compris. On adoptera désormais une distance variant jusqu'à 1'500 m. des habitations. A l'Allée des Tilleuls la première maison sera à 165 m! Pourquoi, par exemple, ne pas injecter les millions budgétés par la Ville de Neuchâtel en d'autres endroits, les fermes éoliennes d'autres régions, ou d'autres cantons, là où elles sont raisonnablement admises et ne dérangent pas les habitants. Concentrer les éoliennes intelligemment éviterait une lente destruction du paysage helvétique. En consultant le Concept d'énergie éolienne pour la Suisse rédigé par l'Office fédéral de l'énergie en Août 2004, on constate que Chaumont n'a pas à recevoir d'éoliennes. Il y a plus grave. Crête et Chaumont estime que l'étude a été menée avec une certaine légèreté. Ce qui a été présenté aux chaumonniers tient bien plus de la propagande que de l'information. Plus on avance dans le dossier, plus on constate que ce qui a été présenté au Conseil général ne reflète pas fidèlement ce qui a été chanté aux chaumonniers, là haut sur la montagne. On a affirmé au groupe de travail que les éoliennes ne faisaient... aucun bruit car les nouvelles technologies sont plus performantes ! On a parlé d'une hauteur d'env. 80 m. au sommet de l'hélice, d'éoliennes de 800 à 1'500 KW, etc. Ces déclarations rassurantes sont encore en mémoire. Ecrites noir sur blanc, elles ont été convaincantes pour tout le monde. Or, on a soumis au

législatif des éoliennes de 85 m. à hauteur du rotor (par déduction, largement plus de 100 m. au sommet de l'hélice), des machines non

pas de 800 à 1'500 KW mais de 2 Mégawatts. La plaquette traitant du bruit, de surcroît préparée par un service de la Ville de Neuchâtel, promoteur, n'est pas crédible non plus aux yeux des opposants. On y prétend que les éoliennes... passeront inaperçues au niveau sonore. Un simple passage au Mont-Crosin nous rappelle cruellement à la réalité. Le revirement du site de Plâne-André, la tentative de rachat de la ferme de l'Allée des Tilleuls par la Ville pour éviter les oppositions puis, en fin de compte, sur demande de l'UDC, les explications de l'exécutif aux élus resteront au travers de la gorge pour bien longtemps. Crête et Chaumont estime donc que le pouvoir exécutif de Neuchâtel n'a pas prêté toute l'attention nécessaire à ce dossier. Ce qui a été dit au public, puis écrit, se situe parfois loin de ce qui a été décidé. Il est également regrettable que le pouvoir législatif n'ait pas suffisamment réagi. Il y aura donc opposition sitôt la mise à l'enquête connue. On y reviendra. Crêtes et Chaumont dispose désormais d'un site Internet,

www.cretes-et-chaumont.ch

Pierre Pfund

L'efficacité policière passe aussi par un comportement irréprochable.

Chacun en conviendra à sa manière mais nous pouvons certainement nous targuer d'avoir un système policier efficace en Suisse. Dans cette grande corporation, et comme partout ailleurs, il existera malheureusement toujours quelques individus pour entacher le bon travail des autres. Il arrive parfois, lors d'interventions, d'interpellations ou de simples contrôles, que des policiers n'adaptent pas leur comportement à ce qui devrait être. La politesse et le respect sont des règles fondamentales

dans tout l'appareil judiciaire. Ils doivent être également dans l'appareil policier. Que ce soit dans le terrain ou ailleurs, il appartient donc à chaque policier d'adapter un comportement exemplaire. Tout individu interpellé à droit à la dignité, au respect et à la politesse. Ceci vaut naturellement dans les deux sens. Nous n'allons, bien sûr, pas nous mettre à pleurer des larmes de crocodiles lorsque les policiers ont affaire aux irascibles ou aux délinquants de tout poil. Le policier n'est pas un fonctionnaire ordinaire. Il représente un certain

pouvoir et fait toujours un peu peur. Lorsque nous sommes interpellés, dans un contrôle de circulation par exemple, nous éprouvons d'emblée un léger sentiment d'infériorité. Nous nous mettons automatiquement en situation de soumission. Tout ceci est parfaitement normal, c'est le jeu de l'organisation humaine. En retour, si nous n'avons rien à nous reprocher, nous attendons un comportement irréprochable de la part du policier et, pour le moins, un peu d'affabilité. Nous accepterons beaucoup plus facilement une amende si elle est accompagnée de politesse et, pourquoi pas, d'amabilité. Les policiers sympathiques et naturellement courtois recevront durant toute leur

carrière des signes de reconnaissance. Cela, quelques-uns ne le comprendront jamais. Il existera malheureusement toujours quelques rares représentants de l'ordre bourrus. L'impolitesse, les remarques désobligeantes ou les comportements inappropriés ne doivent en aucun cas être tolérés. Il faut immédiatement réagir et s'en plaindre. Au travers de vos doléances, vous finirez toujours par rendre service aux autres, ceux qui font preuve d'un comportement irréprochable.

Pierre Pfund



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi au vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

Histoire de pêche

Robin avait alors 7 ans. Comme beaucoup de curieux nous visitions en famille l'artepilage de Bienne.

Peut-être vous souvenez-vous de l'exposition « SWISH » cela fait déjà plus de 5 ans. Chacun pouvait émettre un vœu qui, reflété en surface du lac y sombrait petit à petit. Souvenirs des flots, ceux-ci réapparaîtront peut-être à l'esprit de ceux qui les ont émis, lorsque par le hasard de la vie, ils seront exaucés.

Robin avait écrit « j'aimerais pouvoir pêcher depuis la fenêtre de ma chambre ».

Bien que l'on parlât déjà abondamment du réchauffement climatique, je doute qu'il ait imaginé l'accélération de la fonte des glaciers accompagnée d'une montée des eaux aussi vertigineuse que l'on puisse taquiner le poisson à Chaumont.

Peut-être est-ce une histoire de famille, son grand-père ayant activement participé à l'installation d'un phare nautique sur la tour de Chaumont...

Il faut cependant se rendre à l'évidence, les conséquences du réchauffement de notre planète ne sont pas systématiquement perçues de manière négative avec en corollaire la très grande difficulté à mettre en place des mesures universelles, acceptées de chacun.

On palabre, on discute, on consulte des experts, on engage des contre-experts, on relativise, on exagère, on ment, on dément, on menace, on taxe, on surtaxe, on détaxe, on imagine, on suppose, on expose, on relativise, on politise...

Et pendant ce temps, l'eau monte, les poissons se rapprochent.

Vite, aiguisons nos hameçons !

Mirko Kipfer